

laire de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. Le registre des réceptions princières se ferme jusqu'au jour où la Révolution réduit en poussière et le palais et l'abbaye, ne respectant que l'église et le clocher qui sont aujourd'hui classés parmi les monuments historiques.

La déchéance avait précédé la ruine. Les archives de la Charité possèdent, en effet (1), un livre de raison de l'abbaye royale de Saint-Martin-d'Ainay, tenu par l'abbé Victor de Jarente, où figurent les recettes provenant de la location, à de simples particuliers, tant de l'hôtel abbatial que de l'immeuble formant l'ancienne abbaye ; les chanoines s'étaient dispersés.

Je n'ai pu trouver ni plans (2), ni vues, soit de l'abbaye, soit du palais d'Ainay. Israël Silvestre a fait deux dessins qui s'y rattachent : l'un est la vue, prise de la Saône, de la porte qui a été construite en 1611 et qui est la seule communication avec la ville ; l'autre est la vue de l'extrémité sud du parc de l'abbaye, prise de l'île Moignat (3). Dans ces paysages, le clocher de l'église est le seul bâtiment qui paraisse.

Le palais de l'Archevêché existe encore, mais il ne ressemble en rien au palais qui existait au xvi^e siècle. Comment reconstituer par la pensée la construction qui fut élevée

becour en 1728 et par l'abbé de Jarente en 1772 à travers les ténements de l'abbaye.

(1) *Archives de la Charité de Lyon*, H, 10.

(2) M. l'abbé Vachet donne un petit plan du cloître d'Ainay où sont marqués les emplacements de l'abbaye, de l'église, des remparts, etc. *Les Anciens Couvents de Lyon*, Vitte, 1895.

(3) Voir les détails sur cette porte d'Ainay dans *Archives du Rhône*, t. X.